

THURI'MAG



Notre future cantine

La mairie

tél 04 74 00 81 56

E-mail :

mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr

Site web :

saint-jean-de-thurigneux.fr

Horaires du secrétariat :

lundi, mardi et jeudi :

8h - 12h

vendredi : 16h - 19h

samedi : 9h - 12h sur rdv

Thuri'Mag

Directeur de la publication
du bulletin :

Stéphane Berthomieu.

Rédaction : Commission
Communication.

Réalisé par :

l'Imprimerie Augagneur

Portail usager urbanisme

Pour déposer vos
dossiers d'urbanisme

portail.siea-sig.fr

Prochaines réunions conseil Municipal

- 15 avril

- 13 mai

- 10 juin

- 8 juillet

Le mot du Maire

« Il n'y a pas d'enthousiasme sans sagesse, ni de sagesse sans générosité » (Paul Éluard).

Vous constaterez au fil de ces pages que notre village ne manque d'aucune de ces trois qualités...

Notre Thuri'mag de printemps s'ouvre classiquement désormais par la présentation synthétique de nos comptes 2024 et les prévisions pour 2025. Vous y verrez que les finances que vous nous avez confiées sont gérées avec sérieux, rigueur et je l'espère... sagesse.

Nous avons réussi à boucler l'année sans vendre notre église ni hypothéquer la salle des fêtes. Le budget de 2025 se fera sans augmentation d'impôts ni nouvel emprunt. Un budget à l'image de notre village en somme, équilibré et raisonnable mais ambitieux quand il le faut avec une politique d'investissement dynamique.

Mais au-delà des chiffres ce sont nos habitants qui font vivre notre village, et je voudrais mettre en avant la générosité dont ils font preuve... Que ce soit l'accueil d'enfants en difficultés par notre club de tennis de table, le temps consacré par nos bénévoles à la bibliothèque, à la décoration, au fleurissement, à l'animation de notre village ou la belle initiative de collecte pour l'Épicerie solidaire portée par notre Conseil Municipal des Jeunes, les exemples ne manquent pas...

L'enthousiasme enfin d'avoir de multiples occasions de nous rencontrer : le concours de pétanque, une réunion publique, le spectacle de danse et la fête du plan d'eau...

Dans cette perspective enthousiasmante, je vous souhaite à toutes et à tous un bon printemps et une bonne lecture !

Le Maire, Stéphane BERTHOMIEU



L'état civil

Naissance :
GUILLARD Elyo, le 7 février 25

Décès :
VIALIER épouse NALLET Jeannine, le 4 janvier 25
CÔTE Francisque, le 9 mars 25
CLÉMENTE Mario, le 4 avril 25

En 2024 nos recettes de fonctionnement encaissées au titre des prestations fournies à la population (loyers, périscolaire, salle des fêtes...), des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat... se sont élevées à 625 123,20 €. Les dépenses de fonctionnement engagées pour la gestion des bâtiments communaux, les achats de matières et fournitures diverses, les charges de personnel, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts ont représenté quant à elles 505 538,81 €. Les recettes finançant nos équipements (subventions d'investissement, taxe d'aménagement, fonds de compensation de la TVA...) se sont élevées à 348 590,67 € comprenant notamment les subventions d'investissement perçues pour notre future cantine. Les dépenses d'investissement (acquisitions de mobiliers, matériels, biens immobiliers, études et travaux, remboursement du capital des emprunts...) ont représenté 236 492,11 € avec la réfection de l'allée principale du cimetière (1 270 €) ; l'abattage d'arbres au plan d'eau (4 000 €) ; le début de travaux d'aménagement de l'ancien commerce en cantine (160 172 €) ; la signalisation de voiries et le pose d'un poteau incendie (7 013 €) ; l'achat d'un camion pour le service technique (23 836 €) et l'amélioration du réseau wifi à l'école et postes informatiques au secrétariat de mairie (4 733 €).



En 2025 nous poursuivons la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et, sans augmenter nos taux d'imposition ni emprunter, nous avons inscrits au budget les investissements suivants : la poursuite de la réfection des allées du cimetière (6 500 €) pour faciliter l'entretien et limiter la repousse des mauvaises herbes ; la création de fossé et réparation d'une fuite au thou du plan d'eau (6 600 €) pour alimenter et conserver durablement l'eau sur notre étang ; le remplacement de la porte de la mairie qu'on peine à ouvrir (3 400 €) ; le remplacement de la porte de la cave à côté de la cantine (2 200 €) pour l'esthétique d'ensemble du bâtiment ; la finalisation du transfert de la cantine dans l'ancien commerce (455 000 €) ; la mise en place de la vidéo protection (70 000 €) ; l'entretien des réseaux et voirie avec l'aménagements à la suite de la réalisation du lotissement « Le petit pont » (prolongation de trottoirs, mode doux) et la réfection de voiries dans le village (21 000 €) ; la création d'un carrefour à feux (70 000 €) ; le renouvellement de nos décorations de Noël (14 000 €) suite à la fin du contrat de location des illuminations actuelles ; le remplacement de notre tondeuse autoportée (5 700 €) pour cause de panne importante et le remboursement du capital d'emprunt (24 065 €) souscrit pour la construction de l'école (nous finirons de le rembourser en 2037). À noter le soutien essentiel de nos partenaires sans qui nous n'aurions pu engager nos projets de vidéo protection et de cantine.

Ainsi pour la cantine ces subventions représentent pour l'Etat 111 312 € ; pour la Région Auvergne Rhône Alpes 85.000 € (en attente de notification) ; pour le Département de l'Ain 96 117 €.

Pour la vidéoprotection la Région nous a octroyé 21 275 € et le Département 13 919 €.

Ça s'est passé à Saint Jean



Le tennis de table

Pour cette nouvelle saison c'est avec satisfaction que nous constatons une légère progression de notre effectif. Compte tenu de nos statuts, nous avons pu inscrire notre club à différents organismes Pass-Sport. Chèques vacances ANCV, Chèques jeunes 01, cartes jeunes 01, cela permet aux familles une plus grande souplesse de paiement, même si le coût de la cotisation annuelle est faible par rapport à ce qui est

pratiqué grâce au soutien de nos sponsors. (Éts Nunes, Plattard, Restaurant Le St Jean). Nous avons également la fierté d'avoir signé une convention avec l'institut thérapeutique Éducatif "les moineaux" à Civrieux et permettre ainsi à des enfants en difficulté de pratiquer notre sport sans contrepartie. Nous les accueillons le mercredi matin et leur dispensons des cours individualisés et adaptés. Nous acceptons encore quelques adultes le mardi à partir de 19h15 et le vendredi à partir de 19h. Mais si, à l'occasion, vous souhaitez échanger quelques balles avec nous ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons.

Sportivement vôtre, Le bureau



Enfants et éducateur des moineaux



Le samedi 18 janvier

La municipalité a réuni autour d'un petit déjeuner, les bénévoles de la bibliothèque, de la déco et du fleurissement. Deux tablettes de chocolat, ainsi qu'un tote bag et un mug, sur lesquels ont été sérigraphiés deux images de la déco de Noël imaginée par Paul, ont été offerts. Une bonne ambiance et une bonne humeur étaient de la partie. Un grand merci pour leur dévouement au service de notre village.

Le samedi 5 avril : la collecte du CMJ

Le samedi 5 avril était organisée par le conseil municipal des jeunes, une collecte de dons en collaboration avec l'épicerie solidaire de Trévoux. À cette occasion, les jeunes conseillers invitaient les habitants du village et autres autour d'un petit déjeuner gratuit et par la même occasion d'offrir à des personnes dans le besoin des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien à prix réduit. Nous remercions la TEAM JUNIOR pour ce projet caritatif et l'investissement qu'ils ont mis à le mettre en place avec enthousiasme et fierté.

Le CMJ et la commission jeunesse qui portons des projets caritatifs, culturels et sportifs, auraient souhaité une plus grande participation de la population. L'épicerie solidaire est néanmoins repartie avec des paniers remplis de 75 kg de dons. Que les donateurs soient chaleureusement remerciés !



Pour favoriser une plus grande participation aux manifestations organisées à Saint Jean, nous rappelons que ces informations sont diffusées sur Panneau Pocket, sur notre site web, dans notre Thuri'mag et sur le panneau lumineux remis en service prochainement.

À vos agendas !

Le samedi 10 mai

Le Comité des fêtes organise **un concours de pétanque** près de la salle des fêtes, ouvert à toutes et à tous, 14€ la doublette, de nombreux lots à gagner, inscription à partir de 9h, début du concours à 10h, buvette et restauration sur place.

Le samedi 17 mai :

La Municipalité a le plaisir de vous inviter à une **réunion publique** qui se tiendra à 10h, à la Salle Polyvalente. Cette réunion est l'occasion de vous exprimer, poser vos questions et partager vos idées avec vos élus. Des explications vous seront données sur la vidéoprotection, les feux tricolores, le tri des déchets. Des bio-seaux seront mis à votre disposition pour les bio-déchets.

Si vous êtes de nouveaux arrivants à St Jean dans les deux dernières années, vous êtes conviés ce même jour à 9h, pour un moment de convivialité, faire connaissance avec vos élus et échanger.

Nous espérons vous voir nombreux.

Le 21 juin

Fête du plan d'eau avec feux d'artifice.

Le vendredi 4 juillet

À 19h30 : la municipalité organise en partenariat avec l'Association CO DANSE, **un spectacle de danse gratuit**

mettant en valeur nos futures danseuses et danseurs. Celui-ci débutera à 19h30 à la salle des fêtes. Les professeurs, Coralie et Maxime, vous présenteront différents compétiteurs ainsi que leurs groupes respectifs. Pour rappel, St Jean est devenu depuis 2 ans avec ces cours une plate-forme très prisée par les petits et grands. Six cours sont programmés du lundi au mercredi dans une ambiance familiale, mais néanmoins assidue. Le spectacle aura lieu avant le cinéma de plein air, ce qui vous permettra de passer une agréable soirée entre danse et cinéma.

Le sou des écoles assurera la partie logistique du ravitaillement.

À 21h30 : La municipalité organise le traditionnel **cinéma plein air.**

Le conseil municipal des jeunes a choisi le film

UN P'TIT TRUC EN PLUS,

succès incroyable en dépassant les 10,8 millions d'entrées dans les salles françaises.

Le sujet du film traite d'une façon tendre et humoristique du handicap.

À votre service

Location de la salle polyvalente

Tarifs de location aux particuliers (du Samedi 8h au Lundi 8h) :

Période ÉTÉ (du 17 avril au 14 octobre) Habitants : 320 € Extérieurs : 640 €

Période HIVER (du 15 octobre au 16 avril) Habitants : 400 € Extérieurs : 800 €

Les documents à fournir : - Caution de 1500 € - Pièce d'Identité

- Attestation de Responsabilité Civile - Justificatif de domicile et RIB.

Distributeur de pain

La Manufacture des Pains nous informe de la reprise du service de distribution du pain, du lundi au dimanche.

Nouveauté : du sucre, de la farine et du lait vous seront aussi proposés dans ce distributeur

Site web de la mairie : <https://saint-jean-de-thurigneux.fr>

Notre site internet est mis à jour régulièrement pour vous délivrer du mieux possible :

- Les actualités de notre commune
- Un agenda des manifestations culturelles dans l'intercommunalité.

Il permet également aux nouveaux arrivants :

- de retracer l'histoire de notre village, son patrimoine et ses attraits géographiques sur le territoire ;
- de connaître les associations et d'aller à leur rencontre ;
- de découvrir le Thuri'mag (bulletin trimestriel) et les fonctionnalités de Panneau pocket.

Et pour l'ensemble des concitoyens :

- de faciliter et accélérer les démarches administratives des usagers ;
- La demande des actes d'état civil : acte de naissance, de mariage, de décès ;
- Le questionnaire préalable pour réaliser les papiers d'identité ;
- L'inscription sur les listes électorales ;
- Le relais d'information pour les inscriptions à l'école, la garderie, la cantine scolaire ;
- de rendre compte de l'action de la municipalité et favoriser la démocratie participative en fluidifiant les échanges entre les administrés et les structures publiques ;
- d'obtenir des informations liées à l'urbanisme, ses rapports et comptes-rendus, les démarches à entreprendre.



Annnonce :

L'équipe du fleurissement recherche des bénévoles. Si vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher de la mairie.



Du côté des travaux



Vidéo protection

Le dispositif de vidéoprotection récemment déployé dans notre commune est composé de caméras "contextuelles" filmant exclusivement des lieux publics ainsi que de caméras "VPI" (Visualisation Plaque Immatriculation) captant le passage de véhicules aux entrées et sorties du village. Ces caméras sont installées dans le but

de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens, aux environs de l'école, de la Salle des fêtes / City stade et du carrefour des lotissements du "Village", "Ruisseau" et "Petit pont ».

Qui peut consulter les images ?

- Le visionnage des images ne peut être effectué que par des personnes spécifiquement et individuellement habilitées, le Maire et son premier adjoint. Ces personnes seront formées et sensibilisées aux règles de mise en œuvre d'un système de vidéoprotection.

Pendant combien de temps seront conservées les images ?

- La durée jugée proportionnée, est précisée dans un arrêté préfectoral d'autorisation et ne pourra excéder un mois.

Financement : Le coût total s'élève à 70 000 euros pour les équipements, les alimentations électriques et le réseau fibre optique. Pour ce projet, nous avons reçu les aides de la Région : 21 275 euros et du Département : 13 919 euros.



Haies et mares Créer, planter, restaurer

Semi-Marathon de la biodiversité

Ce projet est une initiative visant à préserver et restaurer la nature, impliquant la création de haies et de mares pour favoriser la biodiversité locale. À la CCDSV, le « semi-marathon

de la biodiversité » vise à planter 21 km de haies et créer 35 mares d'ici 2026, grâce à une prise en charge financière de 96 % par la CCDSV, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de l'Ain. Sur la commune de Saint Jean, il est prévu de planter une haie, sur le côté sud du cimetière, ainsi que le long de la route départementale. La plantation aura lieu pendant l'automne 2026.

Le reboisement de la forêt communale

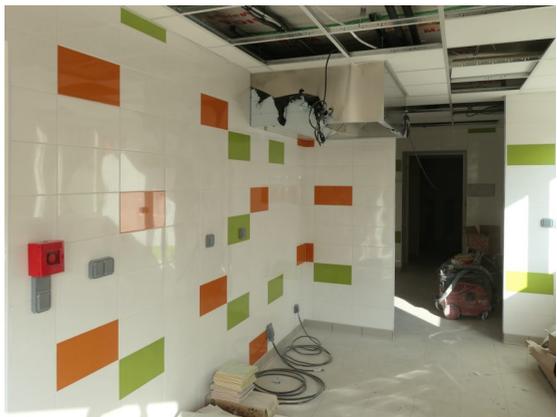
Le projet de replantation de notre forêt prévoit le remplacement des taillis par des arbres de plusieurs espèces adaptées au changement climatique. Les taillis dépérissants ont été nettoyés et broyés sur une surface de 3,8 hectares, par les soins de l'ONF. Puis 2600 arbres ont été mis en place pendant cet hiver. Les jeunes arbres sont protégés du gibier par un traitement répulsif naturel à base de graisses animales. Il restera à planter 2600 chênes sessiles, dès l'automne prochain. Ce projet a été financé en grande partie grâce au mécénat, par la société Botanic.

La nouvelle cantine

L'avancement des travaux permet d'envisager une date de fin du chantier pour début juin, comme initialement prévu. Ce qui confirme la mise en service de la nouvelle cantine pour la rentrée de septembre.



Le réfectoire



La cuisine

Aménagement du carrefour route d'Ambérieux

Afin de sécuriser les sorties des lotissements, des feux tricolores ont été mis en service.

Leurs modes de fonctionnement entraîne une réduction de la vitesse des véhicules circulants sur la départementale, car ils ne passent au vert seulement si la vitesse mesurée est inférieure à 50 km/h.



Lotissement Le Petit Pont

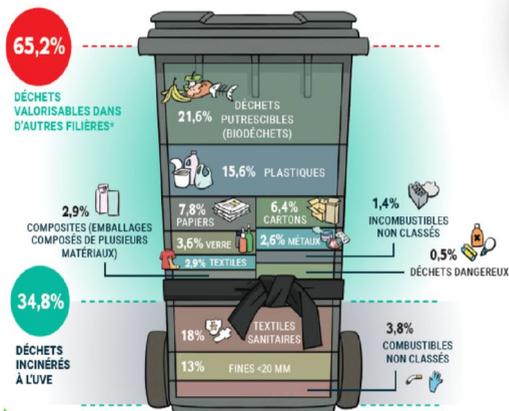
Les travaux de finition du lotissement Le Petit Pont sont enfin terminés à la satisfaction générale : les espaces verts, la voirie, l'éclairage, le mode doux, les marquages au sol.



Les ordures ménagères

Le coût de l'incinération des ordures ménagères est en forte augmentation.

Nous devons réduire notre poubelle d'ordures ménagères de **2/3** en triant



Collecte de ordures ménagères à la CCDSV

| | 2021 | 2024 |
|----------------------------------|------|---------|
| Tonnage total collecté (t) | 9857 | 8312 |
| Production par habitant (kg/hab) | 217 | 177 |
| évolution | | -18,6 % |

Les emballages légers

+ 62% d'emballages légers produits par habitant entre 2021 et 2024.

Forte augmentation du taux de refus dans les emballages légers : 27% en 2024



Collecte des emballages légers à la CCDSV

| | 2021 | 2024 |
|----------------------------------|------|--------|
| Tonnage total collecté (t) | 1069 | 1794 |
| Production par habitant (kg/hab) | 23,5 | 38 |
| évolution | | + 62 % |

Collecte des papiers

- 39% de papiers produits par habitant entre 2021 et 2024.



Point d'apport volontaire de St Jean pour le papier, sur une colonne enterrée mise en service en mars 25

Collecte des papiers à la CCDSV

| | 2021 | 2024 |
|----------------------------------|------|-------|
| Tonnage total collecté (t) | 642 | 408 |
| Production par habitant (kg/hab) | 14 | 9 |
| évolution | | -39 % |

Collecte du verre

- 4,7% de verre produit par habitant entre 2021 et 2024.



Point d'apport volontaire de St Jean pour le verre, sur une colonne enterrée mise en service en mars 25

Collecte du verre à la CCDSV

| | 2021 | 2024 |
|----------------------------------|------|--------|
| Tonnage total collecté (t) | 1663 | 16,46 |
| Production par habitant (kg/hab) | 37 | 35 |
| évolution | | -4,7 % |

Collecte du carton brun



Point d'apport volontaire de St Jean pour le carton, sur une colonne enterrée mise en service en mars 25

Les déchèteries, de 2021 à 2024

| | 2021 | | 2022 | | 2023 | | 2024 | |
|--------------------------|-----------------|---------------------|-----------------|---------------------|-----------------|---------------------|-----------------|---------------------|
| | Tonnage | Kg/hab | Tonnage | Kg/hab | Tonnage | Kg/hab | Tonnage | Kg/hab |
| Bois | 720 t | 15,8 kg/hab | 818 t | 17,8 kg/hab | 1 181 t | 25,3 kg/hab | 1 217 t | 25,8 kg/hab |
| Cartons | 468 t | 10,3 kg/hab | 473 t | 10,3 kg/hab | 483 t | 10,4 kg/hab | 530 t | 11,2 kg/hab |
| Encombrants | 1 740 t | 38,3 kg/hab | 1 838 t | 39,9 kg/hab | 1 552 t | 33,3 kg/hab | 1 626 t | 34,4 kg/hab |
| Gravats | 3 899 t | 85,8 kg/hab | 5 430 t | 117,9 kg/hab | 5 006 t | 107,3 kg/hab | 3 363 t | 71,2 kg/hab |
| Ferrailles | 457 t | 10,1 kg/hab | 484 t | 10,5 kg/hab | 521 t | 11,2 kg/hab | 615 t | 13,0 kg/hab |
| Plâtre | 459 t | 10,1 kg/hab | 533 t | 11,6 kg/hab | 604 t | 12,9 kg/hab | 538 t | 11,4 kg/hab |
| Végétaux | 4 210 t | 92,6 kg/hab | 3 661 t | 79,5 kg/hab | 3 724 t | 79,8 kg/hab | 4 679 t | 99,1 kg/hab |
| Déchets dangereux | 215 t | 4,7 kg/hab | 206 t | 4,5 kg/hab | 165 t | 3,5 kg/hab | 170 t | 3,6 kg/hab |
| DEE | 368 t | 8,1 kg/hab | 265 t | 5,7 kg/hab | 293 t | 6,3 kg/hab | 428 t | 9,1 kg/hab |
| Pneus | 43 t | 0,9 kg/hab | 38 t | 0,8 kg/hab | 46 t | 1,0 kg/hab | 53 t | 1,1 kg/hab |
| Mobilier | 2 211 t | 48,6 kg/hab | 2 127 t | 46,2 kg/hab | 2 011 t | 43,1 kg/hab | 2 127 t | 45,1 kg/hab |
| Amiante | 27 t | 0,6 kg/hab | 25 t | 0,6 kg/hab | 23 t | 0,5 kg/hab | 0 t | 0,0 kg/hab |
| Pile | 4 t | 0,1 kg/hab | 4 t | 0,1 kg/hab | 3 t | 0,1 kg/hab | 4 t | 0,1 kg/hab |
| Huile | 12 t | 0,3 kg/hab | 17 t | 0,4 kg/hab | 20 t | 0,4 kg/hab | 20 t | 0,4 kg/hab |
| Huilerie | | 0,0 kg/hab | 17 t | 0,4 kg/hab | 69 t | 1,5 kg/hab | 69 t | 1,5 kg/hab |
| Total | 14 833 t | 326,2 kg/hab | 15 937 t | 346,0 kg/hab | 15 702 t | 336,7 kg/hab | 15 441 t | 327,1 kg/hab |

Parlons budget

Combien coûte la gestion des déchets à la CCDSV ?

En 2024, les dépenses relatives aux déchets se sont élevées à :

5 341 723 € pour le fonctionnement,
1 833 247 € pour les investissements,
soit une dépense totale de **7 174 970 €**
ou environ **156 € par habitant**.

ACCÈS DÉCHÈTERIE

Vous devez détenir un badge vert ou rouge pour accéder à la déchèterie.



Carte «Particuliers» - 30 passages gratuits/an, au delà 15€ passage supp.

Carte «Professionnels» - 12 passages payants/an, au delà 20€ passage supp.

Sans un badge valide, **l'accès à la déchèterie sera refusé.**

Vous pouvez faire réaliser votre badge gratuitement à la Communauté de communes Dombes Saône Vallée à Trévoux aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Munissez-vous d'un justificatif de domicile et de la carte grise du (des) véhicule(s).



La carte est rattachée à 3 véhicules, si vous souhaitez accéder avec un autre véhicule, contacter nous pour obtenir un titre de passage exceptionnel.



HORAIRES - DÉCHÈTERIE DES BRUYÈRES



Le dernier véhicule accepté pour accéder à la déchèterie se fera *à 16h45 en hiver / *17h45 en été.

| | HIVER | ÉTÉ |
|----------|------------|------------|
| Lundi | | |
| Mardi | | |
| Mercredi | 9h - 12h | 9h - 12h |
| Jeudi | 14h - 17h* | 14h - 18h* |
| Vendredi | | |
| Samedi | 9h - 17h* | 9h - 18h* |

Fermé le dimanche et les jours fériés

Collecte des biodéchets

Les biodéchets sont les déchets alimentaires biodégradables

Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau, le incinérer est inutilement énergivore.

Les enfouir génère du méthane, un gaz au pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO₂.

Il n'y a donc que des avantages à les trier pour les valoriser ! La loi rend obligatoire le tri à la source pour permettre la valorisation des biodéchets. Des bio-seaux sont disponibles à la CCDSV.



Un point d'apport volontaire pour les biodéchets a été récemment mis en place à St Jean



